



République Française – Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt
MAIRIE DE CABRIERES D'AVIGNON
Commune membre de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira **le Mercredi 30 NOVEMBRE 2022 à 19H30 en salle du conseil municipal.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes cordiales salutations.

ORDRE DU JOUR (Session ordinaire) :

1. Les décisions du Maire : *signature d'une convention pour la mise en place d'un atelier pendant le temps périscolaire* ; *signature d'un avenant au lot n°5 Peinture dans le cadre du marché relatif à la réfection du gymnase du Calavon* ; *l'avenant n°1 au lot n°3 Plomberie dans le cadre du marché relatif à la réfection du gymnase du Calavon* ; *avenant n°2 au lot n°3 Plomberie dans le cadre du marché relatif à la réfection du gymnase du Calavon* ; *avenant n°2 au lot n°4 Electricité dans le cadre du marché relatif à la réfection du gymnase du Calavon* ; *avenant n°1 en moins-value au lot n°2 Maçonnerie dans le cadre du marché relatif à la réfection du gymnase du Calavon*
2. Subvention exceptionnelle au collège du Calavon pour les élèves méritants.
3. Prescription de la déclaration de projet avec mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme pour la réalisation d'un projet de parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière au sud du village – Définition des objectifs et des modalités de la concertation.
4. Fonds de concours tourisme-mobilité de LMV (Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse).
5. Avenant n°7 à la convention de participation de la commune de Maubec aux dépenses d'investissement de l'école de Coustellet.
6. Participation des communes aux charges intercommunales de fonctionnement des écoles publiques entre la commune de Cabrières d'Avignon et la commune de Robion (année scolaire 2021-2022).
7. Participation des communes aux charges intercommunales de fonctionnement des écoles publiques entre la commune de Cabrières d'Avignon et la commune des Beaumettes (2022-2023).
8. Adoption d'un règlement pour les cantines de Coustellet et Cabrières village.
9. Fonds de concours de LMV (Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse).
10. Signature de la convention relative à la constitution d'un groupement de commandes pour l'acquisition de consommables et de produits d'entretien avec LMV (Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse).
11. Questions diverses :

Fait en Mairie de Cabrières d'Avignon le mardi 22 novembre 2022

Le Maire, Delphine CRESP

